



Strasbourg, le 24 juin 2019

**CDL-PL-PV(2019)002syn**  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**119<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**(Venise, 21-22 juin 2019)**

**CARNET DE BORD**

## La Commission

- a entériné l'avis urgent sur la sélection et la nomination des juges de la Cour suprême de la **Géorgie**, avec une clarification supplémentaire ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mehmet Zenka, Ministre des droits de l'homme et des droits des minorités du **Monténégro**, et a adopté l'avis sur le projet de loi du Monténégro sur la liberté de religion et de conviction et le statut juridique des communautés religieuses, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux, le 20 juin 2019 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Eugen Nicolicea, Vice-Président de la Chambre des Députés de la **Roumanie**, et a adopté l'avis sur les ordonnances d'urgence (OGU n° 7 et OGU n° 12) portant modification aux lois sur la Justice ;
- a tenu un échange de vues avec M. Radu Marian, Député de la coalition ACUM – PAS, qui a également parlé au nom de M. Liviu Vovc, Député de la coalition ACUM – DA, M. Maxim Lebedinschi, Conseiller au Président de la République et M. Fadei Nagacevischi, Conseiller juridique du parti socialiste de la **République de Moldova**, et a adopté l'avis sur la situation constitutionnelle en République de Moldova avec une attention particulière à la possibilité de dissoudre le Parlement, préalablement examiné conjointement par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen, le 20 juin 2019 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mohamed Fadhel Mahfoudh, Ministre auprès du Chef du Gouvernement chargé de la relation avec les instances indépendantes, la société civile et les droits de l'homme et avec M. Ameer Larayedh, Président de la Commission parlementaire de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles, de l'infrastructure et de l'environnement de la **Tunisie**, et a adopté l'avis sur le projet de loi organique de la Tunisie relative à l'Instance du développement durable et des droits des générations futures, préalablement examiné conjointement par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen, le 20 juin 2019 ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, Directrice du **Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme de l'OSCE** ;
- a adopté **les lignes directrices conjointes** de la Commission de Venise et de l'OSCE-BIDDH **sur la liberté de réunion pacifique (3ème édition)**, préalablement examinées par la sous-commission sur les droits fondamentaux, le 20 juin 2019 ;
- a adopté les **paramètres sur les relations entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie : liste de critères**, préalablement examinés conjointement par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen, le 20 juin 2019 ;
- a adopté le rapport sur **l'utilisation des technologies numériques et les élections**, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques, le 20 juin 2019, et a demandé aux rapporteurs de préparer un ensemble de principes sur cette question ;
- a adopté le rapport sur **la révocation par le peuple des maires/élus locaux**, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques et examiné conjointement par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen, le 20 juin 2019 ;

- a adopté la proposition du **Bureau élargi** de ne pas introduire la possibilité de joindre des avis séparés aux avis adoptés par la Commission et a chargé la sous-commission sur les méthodes de travail d'étudier d'une meilleure prise en compte de tous les arguments avancés par les membres dans les avis de la Commission ;
  - a été informée des **suites données** :
    - à l'avis sur la loi de la **Hongrie** relative aux juridictions administratives et la loi relative à l'entrée en vigueur de la loi sur les juridictions administratives et certaines règles transitoires ;
    - à l'avis sur les dispositions constitutionnelles, la séparation des pouvoirs et l'indépendance des organes judiciaires et répressifs de **Malte** ;
    - aux **Principes sur la protection et la promotion de l'institution du Médiateur (« les Principes de Venise »)** ;
    - à l'avis relatif au projet de loi sur le Conseil de la magistrature de la **Macédoine du Nord** ;
    - à l'avis sur le projet de loi portant modification de la loi sur les tribunaux de la Macédoine du Nord ;
    - à l'avis conjoint relatif au projet de loi n° 6674 « portant modification de certains actes législatifs pour garantir la transparence de l'information sur l'activité financière des associations publiques et de l'utilisation de l'assistance technique internationale » et au projet de loi n° 6675 « portant modification du code général des impôts de l'Ukraine pour garantir la transparence du financement des associations publiques et de l'utilisation de l'assistance technique internationale » de l'**Ukraine** ;
    - Mémoire *Amicus Curiae* pour la Cour constitutionnelle de l'Ukraine sur l'introduction de recours en appel distincts contre des mesures préventives (privation de liberté) ordonnées en première instances
- a entériné les compilations des avis et rapports de la Commission de Venise concernant **les systèmes électoraux et la représentation des genres** et concernant **les systèmes électoraux et les minorités nationales** ;
- a été informée des développements constitutionnels récents en **Arménie** y compris des récentes déclarations publiques concernant les membres siégeant à la Cour constitutionnelle, et a demandé au Président de suivre de près la situation afin de faire, le cas échéant, une déclaration publique à ce sujet ;
- a autorisé la préparation d'un avis urgent sur la réforme du code judiciaire de l'Arménie, qui sera transmis aux autorités requérantes avant la session plénière d'octobre ;
- a été informée des développements constitutionnels récents au **Kazakhstan**, en **Lituanie**, et au **Pérou** ;
- a été informée des événements récents ainsi que des perspectives de coopération avec l'**Argentine**, la **Mongolie** et l'**Ouzbékistan** ;
- a entendu une intervention M. Ulrich Meyer, Président du Tribunal fédéral de la **Suisse** ;

- a été informée des résultats et des conclusions du :
  - **Séminaire UniDem** « L'état de la démocratie, trente ans après la levée du rideau de fer » (Lund, Suède, 6-7 mai 2019) ;
  - **Séminaire** « Développement constitutionnel moderne : le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la constitutionnalisation du droit » (Minsk, 30-31 mai 2019) ;
  - **9<sup>e</sup> Séminaire UniDem-Med** « Vers une administration de proximité : modèles et bonnes pratiques » (Marrakech, Maroc, 12–14 juin 2019) ;
  - Conférence sur « Le contrôle parlementaire: le pouvoir de tenir responsable » (Tbilissi, Géorgie, 6-7 juin 2019).
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil mixte sur la justice constitutionnelle** (Rome, 23-24 mai 2019) ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques** (20 juin 2019) en particulier sur l'avancement des travaux sur le **rapport sur le contentieux électoral** ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- a entendu une intervention du gouverneur de la **Banque de Développement du Conseil de l'Europe** ;
- a été informée des préparations du **30e anniversaire** de la Commission ;
- a confirmé les dates des **prochaines sessions plénières** comme suit : 11-12 octobre 2019 et 6-7 décembre 2019 ainsi les dates de ses **sessions de 2020** comme suit : 20-21 mars 2020; 19-20 juin 2020; 8-9 octobre 2020 (30e anniversaire) et 11-12 décembre 2020.